

Rapport d'activité



asp
construction

2016



asp
construction

**Association paritaire pour la santé et la sécurité
du travail du secteur de la construction**

7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301
Anjou QC H1K 4E4
Tél.: 514 355-6190 1 800 361-2061
Télec.: 514 355-7861 www.asp-construction.org

Table des matières

Mot de la présidente	2
Mission	3
Présentation du secteur	4
Organigramme	5
Administration / Conseil d'administration	6
Mot de la directrice générale	8
L'année 2016 ... en un coup d'oeil	9
Planification stratégique 2017-2019	10
Formation	12
Perfectionnement	15
<i>Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction</i>	16
Information et communication	18
Conseil	22
Ententes interprovinciales	24
Projets en collaboration	26
Centre de documentation	27
États financiers	28

Mot de la présidente



Voici une autre année de terminée, une année dont nous avons raison d'être fiers !

Beaucoup de travail accompli, de projets réalisés, de changements effectués. L'ASP Construction est sur

une belle lancée et c'est avec grand plaisir que je vous présente ses réalisations.

La **formation** en prévention représente une part importante des activités. En 2016, **1 842** formations ont été offertes à plus de **23 000** participants à travers le Québec.

En ce qui concerne le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (SSGCC), **33 594** attestations ont été émises, soit **26 429** nouvelles et **7 165** duplicata. Également, **50** nouveaux formateurs ont été accrédités pour offrir le cours.

En matière de **conseil**, **272** interventions ont été réalisées auprès d'employeurs, de travailleurs et d'organisations partenaires en santé et sécurité du travail de notre secteur, et **212** visites de chantier.

Le volet **information et communication** a été très prolifique ! Des nouveaux documents et formulaires ont été produits, des capsules vidéo ont été diffusées, ainsi que la mise à jour de publications en lien avec des modifications réglementaires a été effectuée. Aussi, quatre numéros du bulletin *Prévenir aussi* ont été distribués aux abonnés et à l'ensemble des intervenants patronaux et syndicaux du secteur de la construction.

Pour la première fois depuis la création de l'ASP Construction, une **planification stratégique** a été élaborée par le personnel de la direction et les membres du conseil d'administration. Ce plan d'action 2017-2019 établit les orientations à court et à moyen terme et les actions pour y arriver. L'Association s'est aussi dotée d'une vision d'avenir unificatrice dans le but de concentrer ses efforts sur les enjeux les plus importants.

Je tiens à féliciter et à remercier le personnel de l'ASP Construction pour le travail accompli et leur participation active auprès des gens de notre secteur. Mes remerciements vont également aux administrateurs pour leur confiance, leur appui et leur implication dans la poursuite des objectifs de l'Association.

Les défis restent nombreux en santé et sécurité du travail sur les chantiers de construction, et c'est grâce à de tels accomplissements qu'ensemble, nous pouvons offrir un milieu de travail sécuritaire aux travailleurs et aux employeurs de notre secteur.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Annie Laberge'.

Annie Laberge
Présidente du conseil d'administration

Mission

L'ASP Construction a pour mission de fournir aux employeurs et aux travailleurs du secteur de la construction des services de **formation**, d'**information**, de **recherche** et de **conseil** en matière de santé et de sécurité du travail dans le but d'éliminer les accidents et les lésions professionnelles sur les chantiers de construction.

Afin de soutenir les employeurs et les travailleurs dans leurs efforts de prévention pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers, l'ASP Construction élabore avec eux des moyens de prévention adaptés aux réalités du secteur pour éliminer les dangers et maîtriser les risques.

Nos valeurs

- Le **paritarisme** comme mode d'approche dans nos interventions.
- Le **développement de l'autonomie professionnelle** tant chez le personnel de l'ASP Construction que chez notre clientèle afin que la prévention soit l'affaire de chacun.
- La **valorisation de la personne humaine**, c'est-à-dire, adapter le travail à la personne.
- L'**imputabilité des résultats** en terme d'amélioration des conditions de santé et de sécurité sur les chantiers.

Notre engagement

La prévention des accidents du travail et des lésions professionnelles est notre raison d'être.

Notre clientèle

- Tous les employeurs et les travailleurs de l'industrie de la construction.
- Les associations patronales et syndicales de l'industrie de la construction.
- Les divers intervenants en santé et sécurité du secteur de la construction.

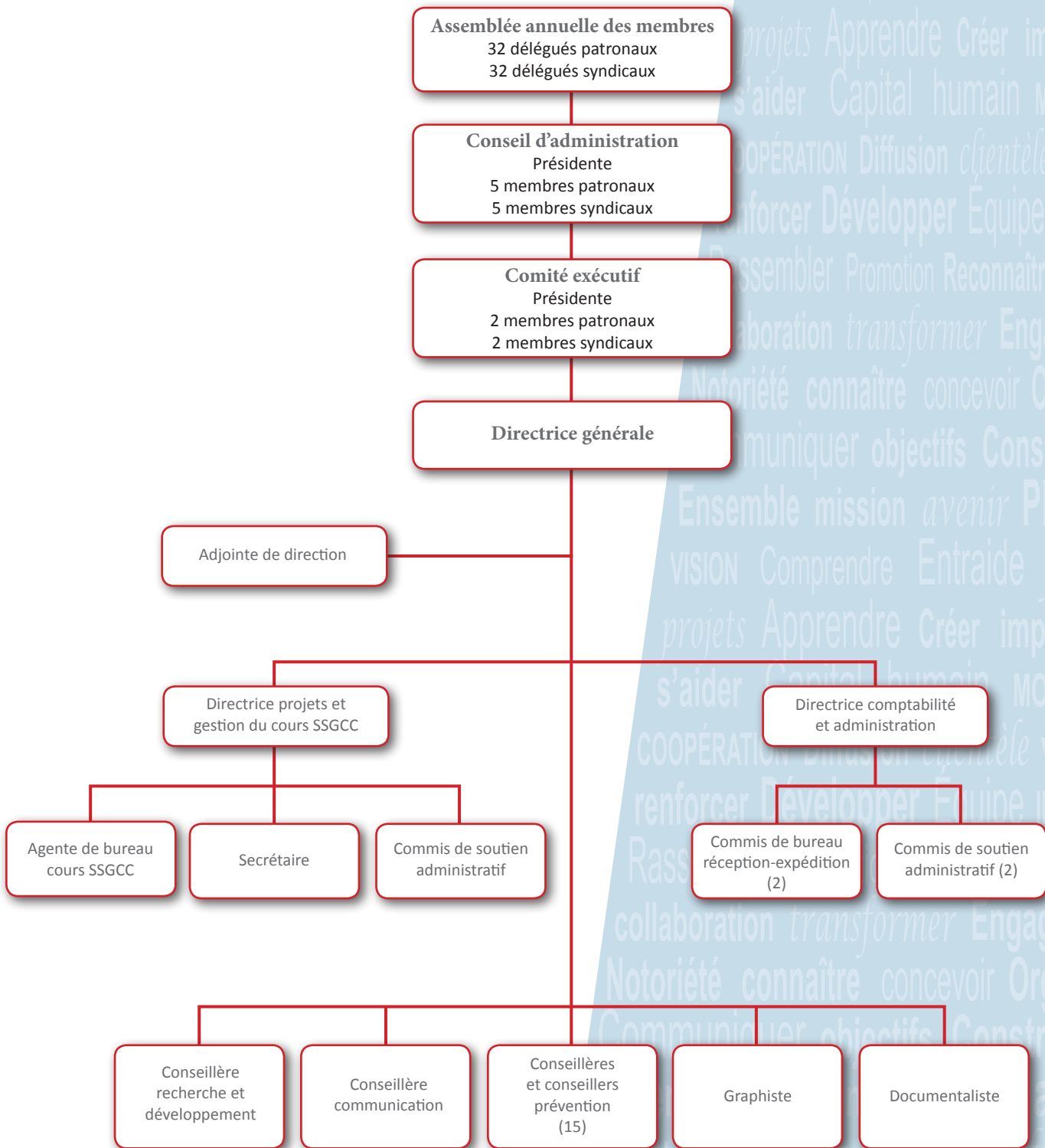
Présentation du secteur

Le secteur de la construction représente 37 967 établissements qui cotisent à l'ASP Construction. Ces établissements sont répartis dans les unités de classification suivantes :

Unité de classification	Titre de l'unité de classification
65130	Bureau de services professionnels en ingénierie ; bureau de services-conseils scientifiques
69960*	Réparation, installation ou entretien de machinerie de production ; exploitation d'une unité mobile de soudure
80020 Unité d'exception	Travail effectué à la fois dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux
80030*	Travaux d'excavation ; travaux de pavage ; montage de clôtures ; installation de garde-fous ; location de grues avec opérateurs
80040*	Dynamitage ; forage ; mécanique des sols, pieux et fondations spéciales
80060*	Construction de lignes de transport ou de distribution d'énergie ; construction de postes de transformation d'énergie
80080*	Montage de charpentes métalliques et de réservoirs
80100*	Travaux de ciment ; travaux de bétonnage ; travaux de coffrage
80110*	Travaux de charpenterie ; travaux de menuiserie ; travaux de systèmes intérieurs ; travaux de peinture ; pose de revêtements souples ; pose du marbre, du granit, de la céramique ou du terrazzo ; travaux de plâtrage ou de tirage de joints ; travaux d'isolation
80130*	Travaux de couverture ; travaux de revêtement extérieur de bâtiments ; installation de gouttières
80140*	Travaux de maçonnerie
80150*	Travaux de verrerie ; travaux de vitrerie
80160*	Travaux de mécanique de chantier ; travaux de chaudronnerie ; travaux de plomberie et tuyauterie ; travaux de calorifugeage ; travaux relatifs aux systèmes de déplacement mécanisé
80170*	Travaux d'électricité
80180*	Travaux de ferblanterie
80190*	Installation d'équipement électronique, de systèmes d'alarme ou de contrôle
80200*	Travaux de réfrigération ; travaux de climatisation
80230*	Travaux paysagers ; installation de piscines ou de spas
80250*	Travaux de serrurerie de bâtiments
90010 Unité d'exception	Travail effectué exclusivement dans les bureaux

L'établissement classé dans une unité marquée d'un astérisque (*) peut aussi être classé, selon certains critères, dans au moins une unité d'exception.

Organigramme



À jour au 31 décembre 2016

Administration / Conseil d'administration

Statuts

L'ASP Construction a été créée en vertu de l'article 99 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Ses statuts constitutifs ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en vertu de la résolution A-24-85, du 21 février 1985.

Associations membres

Le conseil d'administration se compose d'un nombre égal de représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et des associations syndicales représentatives.

L'AECQ compte cinq membres au sein du conseil d'administration et représente, entre autres, les organismes suivants :

- l'Association de la construction du Québec (ACQ)
- l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGTO)
- l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ).







Les associations syndicales comptent cinq membres qui représentent :

- la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ-Construction)
- le Conseil provincial (International)
- la Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction)
- le Syndicat québécois de la construction
- la Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction).

Délégués à l'assemblée annuelle

Les Règlements généraux de l'ASP Construction prévoient que les associations représentatives ont droit à un délégué par tranche de 3 % de leur représentativité, conformément à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, chaque association ayant droit à un minimum de délégué. Pour sa part, l'association d'employeurs est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués désignés par les associations représentatives.

La délégation syndicale à l'assemblée annuelle 2016 s'établissait comme suit :

Association d'employeurs	Représentativité (%)	Nombre de délégués
	100 %	32
Associations syndicales	Représentativité (%)	Nombre de délégués
	43,85 %	14
	24,42 %	8
	12,73 %	4
	10,43 %	3
	8,55 %	3

Administration / Conseil d'administration

Au cours de l'année 2016, les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises.

Les différents sujets abordés ont été les suivants :

- L'évolution budgétaire a été analysée à chacune des rencontres.
- Le cadre budgétaire et le taux de cotisation ont été discutés afin d'assurer la bonne santé financière de l'Association.
- Le nouvel identifiant pour l'émission des attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*, en remplacement du numéro d'assurance sociale (NAS), a été mis en place.
- Le *Programme d'activité 2017* qui détaille les activités et les objectifs pour l'année suivante, a été réalisé.
- Le recrutement d'un directeur prévention a été discuté.

- La politique contre le harcèlement et la politique de confidentialité ont été renouvelées et signées.
- Les changements réglementaires en lien avec la formation *Signaleur routier* et *Responsable signaleur routier* ont été effectués.
- Les demandes d'appui de l'IRSST pour collaborer à certaines de leurs études ont été approuvées.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 13 mai 2016, en présence de 26 délégués de la partie patronale et de 26 délégués de la partie syndicale. Les états financiers audités par la firme SLBO comptables professionnels agréés inc., ainsi que le rapport d'activité abrégé, ont été entérinés par l'ensemble des délégués.

Mme Annie Laberge est devenue la 1^{re} femme élue présidente du conseil d'administration de l'Association.

Les membres du conseil d'administration

Présidente

- Mme Annie Laberge*

Directrice générale

- Mme Sylvie L'Heureux

Administrateurs patronaux

- M. Luc Boily*, ACRGTQ
- M. Dominic Robert*, AECQ, secrétaire archiviste
- Mme Kathy Otis, Gastier inc.
- M. Sylvain Parisien, ACQ
- Mme Lynda Poulin, APCHQ

Administrateurs syndicaux

- M. Benjamin Otis*, FTQ-Construction FIPOE, trésorier
- M. Éric Nantel*, Conseil provincial (International)
- M. Martin Lemieux, Syndicat québécois de la construction
- M. Guy Terrault, CSD-Construction
- M. Bertrand Gauthier, CSN-Construction

* Membre du comité exécutif



Au moment où la photo a été prise, M. Dominic Robert représentait l'APCHQ. Au départ de M. Dion, M. Robert est devenu représentant pour l'AECQ et secrétaire archiviste. Mme Lynda Poulin de l'APCHQ a été nommée pour le poste patronal vacant (absente sur la photo).

Mot de la directrice générale



Un an déjà que j'ai le bonheur d'occuper le poste de directrice générale de l'ASP Construction.

Pour que notre regard se porte vers l'avenir, il faut définir nos orientations et se donner les moyens pour y parvenir.

Une activité de type « lac à l'épaule » tenue en août dernier a permis aux membres du conseil d'administration ainsi qu'au personnel de la direction de l'Association de se retrouver et de plancher sur l'avenir de l'ASP Construction.

Cette rencontre avait des objectifs bien précis :

- définir une vision claire et partagée
- déterminer les grandes orientations
- déterminer les actions à prendre.

Les objectifs ont été atteints : une planification stratégique 2017-2019 a été élaborée, six orientations ont été déterminées et une vision mobilisatrice a été définie.

Cette vision s'intègre au cœur de nos activités et va nous permettre de concentrer nos décisions et nos actions à l'atteinte des orientations. Voici notre vision :

**« Une référence solide en prévention :
une équipe et des services
dynamiques, spécialisés et
accessibles. »**

**Tous ensemble pour l'industrie
de la construction !**

C'est un privilège pour moi que d'être entourée d'une équipe aussi performante et dévouée que celle de l'ASP Construction. Le travail effectué au cours de la dernière année, tant par le personnel que par les membres du conseil d'administration, fut plus que colossal, et je vous en remercie.

C'est ensemble que nous réussirons à promouvoir le message de prévention et les bonnes pratiques sur les chantiers de construction pour ainsi, rendre ces lieux de travail plus sécuritaires.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Sylvie L'Heureux'.

Sylvie L'Heureux, ing.
Directrice générale

L'année 2016 ... en un coup d'oeil

L'ASP Construction en quelques chiffres :

- **1 842** formations données à **23 074** participants
- **6** sessions de formateurs du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* dont **50** participants ont obtenu leur accréditation
- **33 594** attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* émises, soit **26 429** nouvelles et **7 165** duplicata
- **28** sessions de mise à niveau sur le SIMDUT 2015 auxquelles **586** formateurs ont participé
- **4** publications du bulletin *Prévenir aussi* tiré à **16 000** exemplaires
- **78 354** exemplaires de documents produits par l'ASP Construction ont été distribués à notre clientèle
- **212** visites de conseil sur **171** chantiers
- **6** comités de chantier auxquels ont participé les conseillères et les conseillers de l'Association.



Planification stratégique 2017-2019

Pour bien mesurer le chemin accompli et celui qui est devant nous, le personnel de la direction et les membres du conseil d'administration se sont rencontrés les 24 et 25 août 2016, afin de discuter de l'avenir de l'ASP Construction.

Chacun d'eux a pu exprimer son avis sur les priorités proposées lors de groupes de discussion, animés par un facilitateur.

Objectif de la rencontre : mettre en place une planification stratégique pour les trois prochaines années.

À la suite de cette rencontre :

- Une **planification stratégique 2017-2019** a été développée.
- Le terme « assistance technique » a été retiré de la **mission** pour se coller à la définition inscrite dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail (art. 101).
- Les **valeurs** seront révisées au cours de l'année 2017, en collaboration avec les employés de l'Association, le personnel de la direction et les membres du conseil d'administration.
- L'Association s'est dotée d'une **vision**.

De cette vision découlent **6 grandes orientations** pour guider les décisions et les actions.

La planification stratégique et la nouvelle vision ont été présentées aux employés de l'ASP le 3 octobre, par la présidente Mme Annie Laberge et la directrice générale Mme Sylvie L'Heureux. Le tout s'est déroulé en présence du personnel de la direction, d'un administrateur patronal M. Luc Boily, et d'un administrateur syndical M. Guy Terrault.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Communiquer collaboration Construction objectifs

Ensemble mission avenir Planifier Informer

IMAGINER Entraide former Notoriété Comprendre

projets Apprendre Créer implication connaître

Capital humain MOBILISER transformer Promotion

COOPÉRATION Diffusion Reconnaître Engagement

renforcer Développer valeurs Équipe Organiser

Rassembler VISION clientèle concevoir s'aider

1 vision

6 grandes orientations

Une référence solide en
prévention : une équipe et
des services dynamiques,
spécialisés et accessibles.

Tous ensemble pour
l'industrie
de la construction !

- 1 Augmenter la notoriété de l'ASP Construction dans l'industrie.
- 2 Renforcer la culture de service à la clientèle.
- 3 Améliorer l'efficacité de l'organisation.
- 4 Faire la promotion de nos activités.
- 5 S'assurer que le cours de 30 heures demeure une force de l'ASP et le reflet de la qualité des services des autres formations.
- 6 Développer et mobiliser les employés.

Formation

Les formations en prévention offertes par l'ASP Construction permettent aux travailleurs et aux employeurs de développer des savoir-faire en santé et sécurité du travail nécessaires afin d'exercer leur métier en toute sécurité.

1 842 formations

23 074 participants

4 formations les plus offertes :

- *Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction* (206)
- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos* (191)
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante* (177)
- *Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatrices automotrices* (142)

3 formations mises à jour :

- *Enquête et analyse d'accident*
- *Cadenassage*
- *Signaleur routier*

3 nouvelles formations :

- *Signaleur de chantier*
- *Pratiques de travail sécuritaires en électricité*
- *SIMDUT 2015*

Voici la liste complète des formations données en 2016 :

- *Cadenassage* (102)
- *Conduite sécuritaire de chariots élévateurs* (55)
- *Élingage : éléments de sécurité* (25)
- *Enquête et analyse d'accident* (5)
- *Ergonomie dans la construction* (1)
- *Essai d'ajustement qualitatif* (127)
- *Exercices pratiques de l'inspection quotidienne d'un chariot élévateur* (16)
- *Exercices pratiques de l'inspection quotidienne d'une plate-forme de travail élévatrice* (56)
- *Exposition au plomb : risques et mesures de prévention* (6)
- *Responsable Signaleur routier* (12)
- *Gestion de la prévention sur les chantiers de construction* (9)
- *Pause-sécurité* (16)
- *Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction* (206)
- *Prévention des maux de dos* (2)
- *Prévention des risques dus à la chaleur* (2)
- *Prévention des risques en présence de monoxyde de carbone* (2)
- *Prévention en milieu riverain : travaux au-dessus ou à proximité d'un cours d'eau* (139)
- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos* (191)
- *Protection respiratoire* (88)
- *Protection respiratoire : formation avancée* (10)
- *Risques reliés à l'utilisation de la scie à chaîne sur les chantiers de construction* (1)
- *Sécurité lors de travaux dans des tranchées et des excavations* (35)
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante* (177)
- *Sensibilisation au bruit dans le secteur de la construction* (2)
- *Signaleur de chantier* (87)





1 Jean Houde, conseiller en prévention, donnant une formation à des travailleurs de la construction sur le chantier Pont Arnaud à Sept-Îles.

2 Pierre Abran, conseiller en prévention, recevant des conseils d'utilisation d'une plate-forme de travail élévatrice de son collègue Sylvain Messier, conseiller en prévention.

3 Des travailleurs de la construction sur un chantier de la région de Sherbrooke, lors d'une formation sur le SIMDUT 2015.

Formation

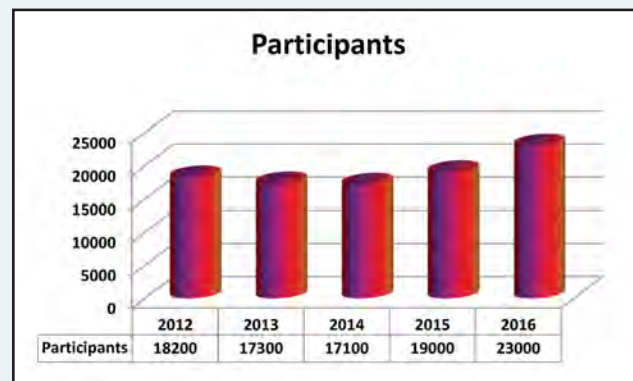
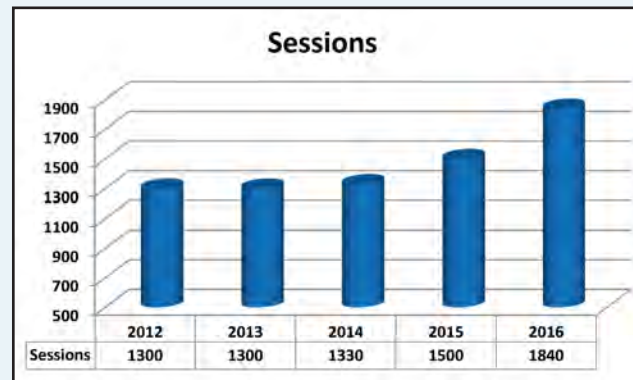
- *Signaleur routier* (34)
- *Silice cristalline dans la construction* (58)
- *Silice et protection respiratoire* (44)
- *SIMDUT 2015* (50)
- *Transport des matières dangereuses* (45)
- *Travailler hors tension* (16)
- *Travaux à proximité des lignes électriques* (19)
- *Travaux sécuritaires en présence de moisissures et de champignons* (29)
- *Utilisation sécuritaire des échafaudages sur cadres métalliques* (15)
- *Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatoires automotrices* (142)

Demandes ad hoc – mini session

- *Information en ergonomie* (1)
- *Plate-forme + chutes + échafaudages* (1)
- *Pratiques de travail sécuritaires en électricité (pilote et formation de rodage)* (9)
- *Programme de prévention et maître d'œuvre* (4)
- *Responsabilité des superviseurs* (1)
- *Tolérance zéro et diligence raisonnable* (2)

Formation Agent de sécurité

En collaboration avec l'AECQ, une formation *Agent de sécurité* a été donnée à 19 participants au Collège Ahuntsic.



Augmentation du nombre de participants de 21 % par rapport à l'année dernière.

Perfectionnement

Le personnel a participé à **25** activités de perfectionnement afin de parfaire leurs connaissances, d'acquérir des compétences nouvelles et d'en apprendre davantage sur des sujets particuliers.

Ces acquis sont, par la suite transférés à l'ensemble de l'équipe et à notre clientèle, par le biais des publications, des formations et lors des visites de chantier.

Voici la liste des activités de perfectionnement :

Formations

- *Working at heights / travail en hauteur Ontario*
- *Sauvetage espace clos et chutes - Aranéa (15 personnes)*
- *Travailler hors tension appareillage – Pascal Poisson (2 personnes)*
- *Gestion Amiante – MGP*
- *Prévention en milieu riverain – SIFA*
- *Nouvelle norme sur les casques de sécurité – SPI*
- *Détecteurs multigaz – Technilab*
- *Protections contre les chutes – ETS (midi-conférence)*
- *Sauvetage nautique – SIFA (9 personnes)*
- *Plates-formes – Métallomax (13 personnes)*
- *Sécurisation machine – AQHSST (1 personne)*
- *SIMDUT 2015 – ASP*
- *Scie à béton et arrimage – APSSAP (1 personne)*
- *Logiciel de prêt de biblio – Bibliomondo (1 personne)*
- *Catalogue documentaire CNEST – Bibliomondo (1 personne)*
- *Ronde de sécurité – Via prévention*
- *Découpeuse à essence*
- *Cours protection respiratoire avancée*

Autres

- *Atelier : Travail et santé mentale : comprendre pour mieux intervenir – ERTSM*
- *Conférence : Impacts des recherches sur le dossier Chute de hauteur – ETS*
- *Conférence : Troubles musculosquelettiques – CNEST*
- *Conférence : Les cordes d'assurance horizontales – ETS (1 personne)*
- *Webdiffusion : Rendez-vous de la science (protection respiratoire) – IRSST*
- *Webinaire : Protection oculaire – SPI*
- *Conférence : Ligne de vie horizontale – ETS*



Les conseillères et les conseillers en prévention lors d'un perfectionnement sur le sauvetage en hauteur et en espace clos, au centre de formation l'Aranéa.

Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

Une entente avec la CNESST reconnaît l'ASP Construction aux fins de l'émission des attestations aux participants ayant suivi le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (SSGCC).

Tel que stipulé dans le Code de sécurité pour les travaux de construction (art. 2.4.2.-i), ce cours est un prérequis pour toute personne qui veut œuvrer sur un chantier de construction au Québec. D'une durée de 30 heures et composé de 20 modules, le cours SSGCC permet à l'apprenant d'obtenir son attestation.

En 2016, **33 594** attestations émises, soit :

26 429 nouvelles

7 165 duplicata

La majorité des apprenants, soit **74,66%**, ont été formés dans les réseaux scolaires, alors que les associations patronales et syndicales ont formé les autres.

Les conseillères et les conseillers ont donné **6** sessions de formateurs et ainsi, accrédité **50** nouveaux formateurs pour offrir le cours.

Afin de respecter son mandat dans ce dossier, l'Association a introduit dans le cours les changements réglementaires concernant :

- le cadenassage
- le signaleur de chantier
- le SIMDUT 2015

Ces changements permettent ainsi aux apprenants et aux formateurs de bénéficier d'un contenu « actuel » en lien avec la réglementation présentement en vigueur au Québec.

Le personnel de l'ASP a procédé à **28** sessions de mise à niveau sur le SIMDUT 2015, auxquelles **586** formateurs ont participé. Des dates sont aussi prévues en 2017.





1 De futurs formateurs du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*, participant à un exercice pratique.

2 Marco Rancourt, conseiller en prévention, donnant des explications supplémentaires à des participants.

3 Danny Lapointe, conseiller en prévention, présentant un module du cours *Santé et sécurité générale sur les chantier de construction* à de futurs formateurs.

Information et communication

L'Association offre de nombreuses publications afin de soutenir les travailleurs et les employeurs de la construction dans leur démarche de prévention. Ces publications proposent des pistes de solution pour contrôler, voire éliminer les dangers qui sont à l'origine des accidents et des lésions professionnelles sur les chantiers de construction.

Prévenir aussi

Le bulletin *Prévenir aussi* est publié depuis les débuts de l'ASP Construction, le premier numéro est paru en octobre 1985.

Les sujets présentés en 2016 traitaient des changements réglementaires apportés au Code de sécurité pour les travaux de construction, de la sécurité en électricité, du *Plan d'action Construction* de la CNESST, d'enquête et analyse d'accident, du programme d'accès à l'égalité des femmes chapeauté par la CCQ, de la prévention des chutes de même niveau et du froid.

Dans chacune des parutions, un résumé d'un rapport d'enquête d'accident de la CNESST est présenté et une page est dédiée au *Centre de documentation* qui propose des documents, des DVD ou d'autres articles de référence sur des sujets toujours en lien avec la construction.

4 numéros / an
16 000 exemplaires /
numéro



Site Web

Que ce soit pour commander des publications, télécharger des formulaires, consulter le bulletin *Prévenir aussi*, emprunter des documents au *Centre de documentation*, être informé des *Actualités* du secteur, obtenir des informations sur le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*, le site Web de l'ASP Construction représente une source d'information par excellence.

174 510 visites effectuées
sur le site

64 % étaient de nouveaux
visiteurs !

Le site Web comprend maintenant une section *Vidéos* d'où il est possible de visionner des capsules vidéo traitant de santé et de sécurité du travail, produites par l'ASP Construction ou en collaboration avec des partenaires.

On retrouve également sur le site Web, le *Portail du formateur*, un espace dédié aux formateurs accrédités du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*. Ils peuvent y obtenir toutes les informations concernant la 6^e édition (version 2017) du cours.

Publications - Événements

En 2016, quelque **78 354** exemplaires de nos publications ont été distribués aux travailleurs et aux employeurs de la construction et à nos partenaires, tels que des affiches, des guides, des fiches de prévention, des carnets de bord, etc.

3 nouvelles affiches :

- *Avertissement – Signaleur obligatoire*
- *Danger – Aire de recul*
- *Silice cristalline*



6 nouveaux documents :

- Cahier du participant *Enquête et analyse d'accident*
- Cahier du participant *SIMDUT 2015*
- Cahier *Session de formateurs cours SSGCC*
- Fiche de prévention *La prévention des intoxications au monoxyde de carbone*
- Formulaire d'inspection *Prévenir les chutes de même niveau*
- *Rapport d'activité 2015 (abrégé)*

Publications

Affiches

- *Amiante*
- *Attention – Opération de levage*
- *Attention – Travaux en hauteur*
- *Chantier de construction – Personnel autorisé seulement*
- *Danger – Accès interdit*
- *Danger – Risque électrique*
- *Danger – Sous tension*
- *Port obligatoire des bottes et du casque de sécurité*
- *Port obligatoire des gants*
- *Port obligatoire des lunettes de sécurité*
- *Port obligatoire du harnais de sécurité*
- *Urgence – Point de rassemblement*

Aide-mémoire

- *Signaleur routier*

Cahiers du participant (pour les formations)

- *Conduite sécuritaire de chariots élévateurs*
- *Le cadenassage*
- *Le signaleur routier*
- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos*
- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos (Supplément d'information)*
- *Protection respiratoire*
- *Pour en finir avec les moisissures (Supplément d'information)*

Carnet de bord / Fiche d'inspection

- *Les plates-formes de travail élévatrices automotrices*

Fiches de prévention

- *Le harnais de sécurité*
- *Les appareils de protection respiratoire*
- *Les échelles et les escabeaux*
- *Les liaisons antichute*

Information et communication

Guides

- *Marchandises dangereuses Transport et manutention*
- *Les plates-formes de travail élévatrices*

Autres

- *Attestation Signaleur routier*
- *Certificat de formation « Transport des matières dangereuses »*
- *Feuillet promotionnel Plates-formes de travail élévatrices (feuillet remis lors de l'activité d'inspection tenue au Grand Rendez-vous SST de la CNESST)*
- *Kit Échafaudages (série de visuels utilisé lors de la formation, qui présente comment faire le montage d'un échafaudage)*
- *Répertoire des formations et des publications 2016-17*

Formulaires de gestion (ces formulaires sont disponibles en ligne uniquement)

- *Procédure de contrôle des énergies / cadenassage*
- *Rapport d'enquête d'accident*

Activité spéciale

Lors du *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST, les 1^{er} et 2 novembre 2016 au Palais des congrès de Montréal, l'ASP Construction proposait aux visiteurs de miniprésentations sur l'inspection quotidienne d'une plate-forme de travail élévatrice automotrice. Des conseillers en prévention ont animé ces activités avec dynamisme et enthousiasme.

Pour l'occasion, un feuillet promotionnel sur l'ASP Construction et les outils en lien avec les plates-formes de travail élévatrices automotrices a été produit et remis aux visiteurs.

Également, en 2016, le personnel de l'Association a participé à **24** événements dans 10 régions du Québec, dont le *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST de Montréal et de Québec, et ont donné **9** conférences à notre clientèle.



Les conseillers en prévention, Charles Blais et Sylvain Messier, au *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST, offrent de miniprésentations sur l'inspection quotidienne d'une plate-forme de travail élévatrice automotrice.

Événements

Abitibi

- Congrès SST de l'Abitibi
- Grands Prix SST pour l'Abitibi

Côte Nord

- Colloque CNESST à Sept-Îles
- Colloque CNESST à Baie-Comeau

Estrie

- CNESST rencontre secteur construction de St-Jean

Halifax

- Congrès annuel de la CFCSA

Laurentides

- Congrès de la corporation des entrepreneurs généraux du Québec

Mauricie Bois-Francs

- Discours d'ouverture au congrès de la CSN

Montérégie

- Colloque de la CNESST de Yamaska (présence)

Montréal

- Colloque cadennassage ASFETM
- *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST (présence)
- Tournoi de hockey du Syndicat québécois de la construction (présence)
- Jury national des Grands Prix SST
- Les ELLES de la construction
- Grands Prix SST de Laval
- Gala CMMTQ pour la remise du prix SST
- Grands Prix SST de Montréal
- Convention des constructeurs d'ascenseurs pour l'Amérique du nord

Québec

- *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST (présence)
- Jury prix innovation de la CNESST
- Congrès ACRGTQ (remise du prix gestion SST)
- 11^e Gala national des Grands Prix SST
- Grands Prix SST de Québec
- 38^e session d'études sur les techniques de sautage

Conférences

Abitibi

- Conférence sur les contraintes thermiques

Laurentides

- Présentation de l'ASP pour le Syndicat québécois de la construction

Estrie

- Conférence au colloque régional de la CNESST

Montérégie

- Présentation de l'ASP pour le Syndicat québécois de la construction
- Conférence tolérance zéro pour la CNESST Yamaska

Montréal

- Présentation d'une activité plate-forme au *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST
- Présentation projet ascenseur à la CNESST

Québec

- Présentation de l'ASP pour le Syndicat québécois de la construction

Saguenay – Lac-Saint-Jean

- Conférence sur la découpeuse à disque

Conseil

Les interventions de conseil visent à soutenir les employeurs, les travailleurs et les partenaires du secteur de la construction dans leur processus de prise en charge de la prévention, dans l'application de méthodes préventives et dans la recherche de solutions pratiques pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers du Québec.

212 visites sur **171** chantiers

272 interventions

Les actions réalisées ont surtout porté sur :

- Les mesures à prendre pour corriger les situations déficientes.
- Le soutien aux gestionnaires dans la planification et la coordination de la prévention sur les chantiers.
- Les conseils et les recommandations sur les outils de prévention nécessaires afin de planifier de façon sécuritaire le travail.
- Le maintien des contacts avec les agents de sécurité, les travailleurs, les entrepreneurs et leurs diverses associations.

Comité de chantier

Côte-Nord

- Romaine 3 (1 rencontre)

Montréal

- Échangeur Turcot (2 rencontres)

St-Jean-sur-Richelieu

- Garnison St-Jean (2 rencontres)

Estrie

- Chantier Mésotec (1 rencontre)



Charles Blais et Karine Lafontaine, conseillers en prévention, discutant avec Olivier Wontcheu du Consortium Signature sur le Saint-Laurent (SSL) sur le chantier du nouveau pont Champlain. HQESP, Laurie Chrétien, conseillère sécurité HQESP et Benoît Dubé, agent de sécurité d'ASST.



Jean Houde, conseiller en prévention, et Linda Gosselin, conseillère en communication, sur un chantier d'Hydro Québec à Montréal, en compagnie de Luc Caron, conseiller sécurité HQESP, Laurie Chrétien, conseillère sécurité HQESP et Benoît Dubé, agent de sécurité d'ASST.

Comités

Nom du comité	Partenaire	Nombre de rencontres
Comité Amiante	CNESST	2
Comité Info Excavation	Info Excavation	2
Comité concertation de l'Abitibi	CNESST	9
Comité régional de l'Outaouais	CNESST	3
Sous comité Manœuvres de recul sur les chantiers de construction	IRSST	1
Comité de travail pour la pose sécuritaire de gouttières	APCHQ	2
Comité de travail en hauteur lors de branchement au mât électrique	CMEQ	2
Comité découpeuse à essence	APSAM et CNESST	6
Comité révision du Code de sécurité pour les travaux de construction	CNESST	3
Société d'énergie explosive du Québec	SEEQ	3
Comité contraintes physiologiques et physiques associées au port d'un appareil de protection respiratoire de type P100 selon l'intensité du travail physique et les conditions	IRSST	1
Comité – Vidéo MADO Amiante	Santé au travail - INSPQ	1
Comité Association canadienne des entrepreneurs en ascenseurs	ACEA	2
Comité de sélection Trophée construire 2016	ACQ	1
Comité de sélection prix Gestion santé-sécurité du travail	ACRGTO	1
Comité PSS-BTP	Santé au travail - CNESST	2
Comité caractérisation des émissions de bitume	IRSST	1
Textiles intelligents	IRSST	1

Ententes interprovinciales

L'ASP Construction a une entente de réciprocité pour la reconnaissance du *Programme COR* au niveau pancanadien.

Une entreprise québécoise qui désire soumissionner sur certains projets de construction dans une autre province ou territoire canadien qui nécessitent le *Programme COR*, doit compléter un audit de prévention qui sera validé par l'ASP Construction selon les normes nationales établies.



Lorsque l'évaluation de l'audit de prévention est réussie, l'Association émet une « lettre de bonne entente » communément appelée « letter of good standing », attestant de la qualité de l'entreprise au plan de la prévention de la santé et de la sécurité du travail. Cette lettre est une préqualification qui donne le droit à l'entreprise de soumissionner des contrats à l'extérieur du Québec.

Chaque année, c'est près d'une quarantaine d'entreprises qui communiquent avec l'ASP Construction pour obtenir des informations sur les procédures à suivre pour avoir le droit de déposer une soumission dans une autre province ou territoire canadien.

L'ASP Construction a assisté 7 entreprises dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de soumissionner dans une autre province :

EBC inc.

- Alberta
- Colombie Britannique
- Ontario

Construction BML

- Nouveau Brunswick
- Terre-Neuve

Eurovia

- Nouveau Brunswick

Filtrum

- Alberta
- Nouveau Brunswick
- Nouvelle Écosse
- Saskatchewan
- Terre Neuve

GLR inc.

- Nouvelle Écosse

Rail Cantech

- Ontario

Richard Poirier & frères

- Nouveau Brunswick

De plus, l'ASP répond régulièrement à des demandes d'information, soit par téléphone ou par courriel, au sujet des équivalences de formation en santé et sécurité du travail entre provinces.

Voici quelques-unes des entreprises auxquelles nous avons répondu :

- Coffrages Atlantique
- DJL
- Cimota
- PG Construction
- Techeol
- Sintra
- Soucy-Aquatec
- Canmec
- Groupe Simoneau

Mobilité de la main-d'œuvre

L'ASP Construction répond régulièrement à des demandes d'information au sujet des équivalences de formation en santé et sécurité du travail entre provinces canadiennes.

Ces demandes proviennent des employeurs, des associations syndicales, des associations patronales et des travailleurs qui souhaitent travailler ailleurs au Canada ou, à l'inverse, qui souhaitent venir travailler au Québec.



Projets en collaboration

L'ASP Construction a poursuivi ses projets en santé et sécurité du travail en collaboration avec les partenaires suivants :

- Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM)
- Association de la construction du Québec (ACQ)
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)
- Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ)
- Association internationale d'ergonomie (IEA)
- Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
- Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)
- Société d'énergie explosive du Québec (SEEQ)
- Info-Excavation
- Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
- Association canadienne des entrepreneurs en ascenseurs (ACEA)
- Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction – *Canadian Federation of Construction Safety Associations* (FCASC-CFCSA)



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Canadian Federation of Construction Safety Associations



Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction



ASSOCIATION CANADIENNE DES ENTREPRENEURS EN ASCENSEURS
vous montez avec nous?

Centre de documentation

Le Centre de documentation de l'ASP Construction rassemble plus de **9 400** documents spécialisés en santé et sécurité du travail pour le secteur de la construction, répartis en volumes, guides, brochures, rapports de recherche, DVD, normes (CSA, ANSI, ASME, etc.), périodiques spécialisés, ouvrages de référence.

Le Centre de documentation, en partenariat avec la CNESST, l'IRSST et les autres ASP, participe au catalogue collectif nommé *Information SST* (ISST). Celui-ci regroupe les collections de ces organismes pour créer ainsi un réseau spécialisé en santé et sécurité du travail à travers la province, qui compte près de **150 000** documents.

La documentaliste gère le fonds documentaire et répond aux demandes d'information de sa clientèle formée d'employeurs, de travailleurs, de partenaires du secteur et du personnel de l'Association.

Les services offerts se retrouvent sur la page Web du Centre. On peut également consulter une veille informationnelle qui propose des informations d'actualité et des ressources documentaires de toutes sortes, d'ici et d'ailleurs dans le monde, touchant la santé et la sécurité dans le secteur de la construction.



384 prêts de documents

501 recherches documentaires

193 documents ajoutés à la collection

6 veilles informationnelles

4 chroniques dans le bulletin *Prévenir aussi*

États financiers



Les états financiers rendent compte des activités et des résultats obtenus au cours de l'année 2016.

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016, l'excédent des charges sur les produits a été de 61 764 \$.

Les charges ont totalisé 4 241 337 \$. Elles se répartissent en trois catégories, à savoir les traitements, le fonctionnement et les immobilisations.

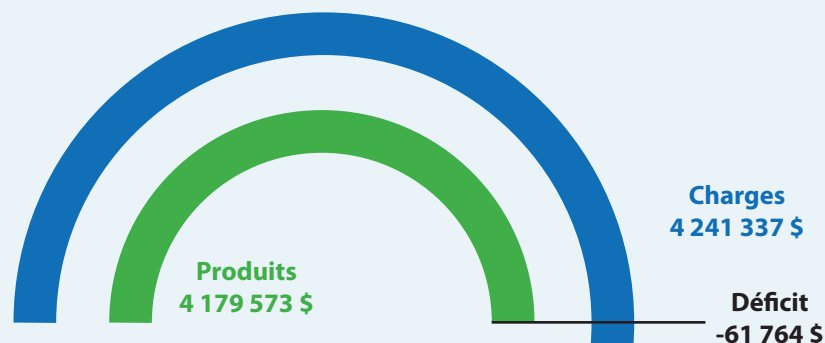
Les produits totalisant 4 179 573 \$, proviennent de différentes sources, telles que le montant versé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), les sessions de formateurs, la vente de publications, et l'entente *Émission des attestations* du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* conclue avec la CNESST.

Le rapport de l'auditeur indépendant, SLBO comptables professionnels agréés inc., présente tous les détails financiers de l'ASP Construction pour l'année 2016.

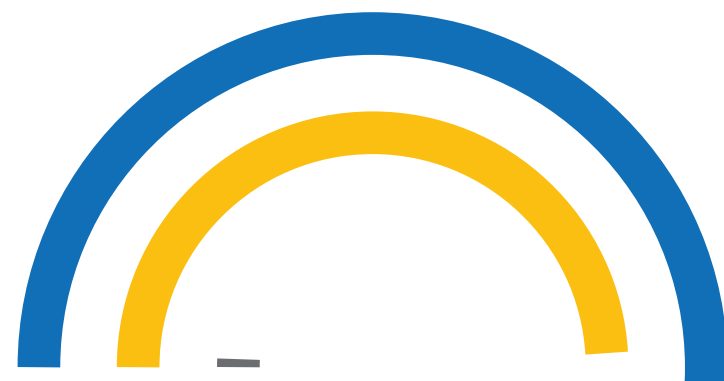
Lors des réunions du conseil d'administration, l'évolution des produits et des charges de chaque période intermédiaire a été déposée et présentée afin d'en mesurer la répartition et d'obtenir l'assurance légitime que les ressources financières sont utilisées de la manière la plus judicieuse possible. Cette façon de faire permet aux administrateurs d'avoir un juste aperçu de la situation financière de l'ASP Construction et d'exercer, s'il y a lieu, un contrôle sur les dépenses à venir.

Benjamin Otis
Trésorier

Excédent des charges sur les produits



Répartition des charges : 4 241 337 \$



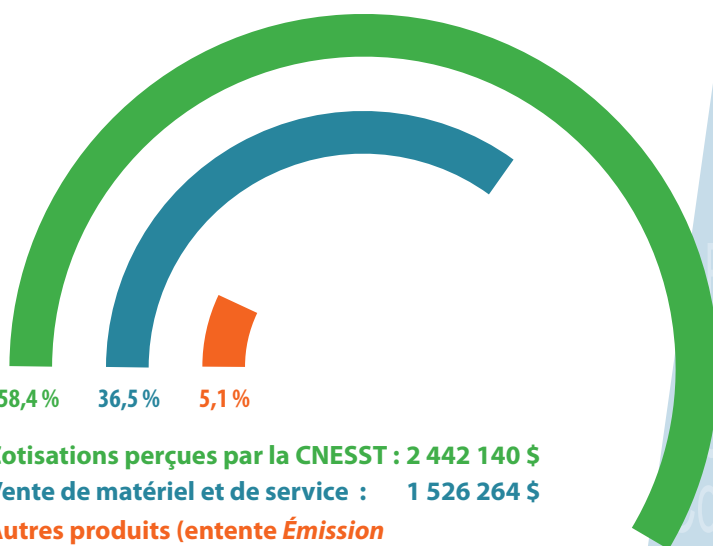
52,4 % 47,5 % 0,1 %

Traitements : 2 222 155 \$

Fonctionnement : 2 014 124 \$

Immobilisations : 5 058 \$

Répartition des produits : 4 179 573 \$



58,4 % 36,5 % 5,1 %

Cotisations perçues par la CNESST : 2 442 140 \$

Vente de matériel et de service : 1 526 264 \$

Autres produits (entente Émission des attestations et intérêts) : 211 169 \$



Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction
Tél. : 514 355-6190 1 800 361-2061 www.asp-construction.org